Nations Unies S/PV.7832



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7832e séance

Mardi 13 décembre 2016, à 10 heures

New York

Président :	M. Oyarzun Marchesi	(Espagne)
Membres :	Angola	M. Gimolieca
	Chine	M. Shen Bo
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d’Amérique	Mme Sison
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Japon	M. Bessho
	Malaisie	Mme Adnin
	Nouvelle-Zélande	M. Walbridge
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Ciss
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Suárez Moreno

Ordre du jour

La situation en Libye

Rapport du Secrétaire sur la Mission d’appui des Nations Unies en Libye (S/2016/1011)

16-43384 (F)









La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Libye

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (S/2016/1011)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Libye à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2016/1048, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2016/1011, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye.

Le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour *:*

Angola, Chine, Égypte, France, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Fédération de Russie, Sénégal, Espagne, Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)

Le Président (*parle en espagnol*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2323 (2016).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous avons appuyé l'adoption de la résolution 2323 (2016), mais nous devons rappeler que, pendant les discussions sur son élaboration, nous étions fortement favorables à la prorogation du mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye pour six mois. Nous pensons que c'est le calendrier optimal, étant donné la faible dynamique politique en termes de développement du pays, l'efficacité limitée de l'action de la Mission des Nations Unies et les perspectives peu claires concernant son retour dans le pays. Malheureusement, cet avis n'a pas été entendu en raison de la volonté de certains membres du Conseil de sécurité de dresser un tableau trop optimiste de la situation en Libye.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni se félicite vivement de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2323 (2016) aujourd'hui, qui renouvelle le mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). Cela envoie un signal fort d'unité du Conseil de sécurité et de sa détermination à régler la situation en Libye. En tant que rédacteur sur cette question, je tiens à remercier tous les membres du Conseil de leur appui aujourd'hui.

Il s'agit d'un renouvellement vital à un moment important pour la Libye. Près d'un an après la signature de l'Accord politique libyen de Skhirat, ce dernier et le Gouvernement d'entente nationale restent la seule voie crédible pour la paix et la stabilité en Libye. Certains progrès ont été réalisés avec la création du Conseil de la présidence à Tripoli et dans le cadre de la lutte contre le terrorisme avec l'annonce faite aujourd'hui par le Gouvernement de la conclusion des opérations militaires contre Daech à Syrte. Mais, comme nous l'a dit le Représentant spécial du Secrétaire général au début de ce mois (voir S/PV.7827), la Libye continue d'être confrontée à un ensemble de défis redoutables sur le plan de la sécurité, de l'économie, des droits de l'homme et de la criminalité, comme le trafic de migrants. Il est essentiel que la communauté internationale continue de parler d'une seule voix à l'appui du Représentant spécial, M. Kobler, et du travail de la MANUL pour faire fond sur ce consensus, encourager toutes les parties libyennes à faire des compromis, continuer d'aider le Gouvernement d'entente nationale à tenir ses engagements et appeler à la désescalade militaire.

Je me félicite donc chaleureusement du message clair envoyé par cette résolution, relatif au maintien de l'appui international à la Libye en cette période cruciale. Au moyen de cette résolution, nous avons habilité la Mission à redoubler d'efforts pour soutenir la mise en œuvre de l'Accord politique libyen et à utiliser son pouvoir de mobilisation, sous l'égide des bons offices du Secrétaire général, pour appuyer toutes les parties prenantes libyennes, y compris celles qui ne sont pas actuellement pleinement engagées dans le processus,

afin qu'elles puissent travailler ensemble, avec le Conseil de la présidence, pour décider de la marche à suivre.

En prolongeant la durée du mandat de six à neuf mois, et mon collègue russe vient de faire une observation à ce sujet, nous avons également envoyé un message clair concernant l'engagement continu de l'Organisation des Nations Unies en Libye, tandis qu'elle fait avancer le travail visant à rétablir une présence permanente en Libye l'année prochaine. Nous attendons aussi avec intérêt les résultats de l'examen stratégique que fera le Secrétaire général en 2017, et nous sommes prêts à apporter des modifications de fond au mandat de la Mission en cas de besoin.

Je remercie les membres du Conseil de leur engagement et de leur appui à la prorogation du mandat. Nos efforts conjugués continueront de jouer un rôle important en Libye, en 2017 et au-delà. Au moment où d'autres questions nous divisent, je me félicite que nous continuions de travailler ensemble de manière constructive pour soutenir la mise en œuvre de l'Accord politique libyen.

Mme Sison (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Le vote d'aujourd'hui, pour proroger le mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), doit envoyer un message dénué d'ambiguïté à la population libyenne, à savoir que ses efforts pour ouvrir une voie vers la paix et la stabilité sont déployés avec le large appui de la communauté internationale et que le travail inlassable de la MANUL est reconnu comme étant nécessaire et d'une importance capitale, tandis qu'elle s'emploie à soutenir, à conseiller et à assister le Gouvernement d'entente nationale. Les États-Unis saluent les efforts de la MANUL. Nous attendons avec intérêt la poursuite de son travail pour faciliter une solution politique, sous direction libyenne, aux difficultés auxquelles la Libye est confrontée. Nous souhaitons vivement être informés de ses progrès constants et nous lui exprimons notre ferme appui.

M. Delattre (France) : La France salue l'adoption à l'unanimité de la résolution 2323 (2016). Quelles que soient les nuances de position, ce vote illustre en effet l'unité du Conseil de sécurité en appui au processus onusien. Je remercie vivement la « plume » britannique pour ses efforts afin de faire adopter cette résolution qui permet de renouveler le mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye d'ici à septembre prochain. Le choix d'étendre le mandat à neuf mois envoie un message de soutien durable à la Mission. Il sera évidemment toujours possible d'examiner le mandat, si besoin est, durant l'année; un examen stratégique doit d'ailleurs avoir lieu rapidement.

Cette résolution réitère son soutien à la pleine mise en œuvre de l'Accord politique libyen, elle encourage le Gouvernement d'entente nationale à avancer et notamment à poursuivre les progrès déjà effectués sur la création de la Garde présidentielle, elle exprime le plein soutien du Conseil au communiqué de Vienne et apporte enfin des précisions utiles au mandat de la Mission. Nous devons nous en féliciter. Ce renouvellement est par ailleurs l'occasion de réitérer notre plein soutien au Premier Ministre, M. Faiez Serraj, ainsi qu'à son gouvernement.

Je conclurai en réitérant le plein soutien de la France à l'action des Nations Unies sur ce dossier.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais faire une brève intervention à titre national.

Nous nous rapprochons du premier anniversaire de l'Accord politique de Skhirat, sans avancées notables, et l'enlisement de la situation en Libye constitue une menace pour la sécurité de la Libye et également pour la région. Je tiens à rappeler que l'Accord politique est le fruit du travail de l'Organisation des Nations Unies avec les Libyens eux-mêmes et que nous devons relever plusieurs défis pressants. Le premier, c'est la formation d'un Gouvernement d'entente nationale appuyé par la Chambre des représentants. Le deuxième, c'est le bon fonctionnement des institutions financières. Et le troisième, c'est l'unification des forces armées sous l'autorité du pouvoir exécutif. C'est pour cela que nous avons appuyé la prorogation du mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), ainsi que le travail qu'accomplit le Représentant spécial, M. Kobler. Nous sommes convaincus qu'au moment de la prochaine prorogation du mandat de la MANUL, la situation en Libye sera sensiblement différente.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

La séance est levée à 10 h 15.